

## COMMISSION DE SUIVI DE SITE

### Société FINAGAZ

Lieu : Sous-préfecture de Douai  
Date : Le 14 mars 2017

#### Collège "Administrations de l'Etat"

Madame GALLO, Sous-préfecture de Douai  
Madame HAREMZA-SARRAZIN, Sous-préfecture de Douai  
Madame LEFEBVRE, DDTM Douai Cambrai  
Madame BEUGNET, DREAL

#### Collège "Exploitant"

Monsieur NAGEOTTE, FINAGAZ  
Monsieur PEIX, FINAGAZ

#### Collège "salariés"

Monsieur BRIQUET, FINAGAZ

#### Collège "Collectivités"

Monsieur FRENOY, Mairie de Cantin  
Monsieur VANDEVILLE, Maire d'Arleux  
Monsieur BEN SMIDA, CAD

#### Collège "Riverains"

Monsieur MICHEL  
Monsieur AUBERT, UNEAL  
Monsieur FLEURY, Président de la CSS  
Monsieur NOWAK, VNF

#### "Personnalités Qualifiées"

Monsieur DAUBIOUL, SDIS 59  
Monsieur NOEL, SDIS 59

#### Secrétariat de la CSS

Madame DUFLOS, S3PI-HCD

## ***ORDRE DU JOUR***

I.	Introduction du Président de la CSS.....	3
II.	Bilan d'activité et environnemental de l'établissement FINAGAZ pour l'année 2016 (risques technologiques et risques chroniques) .....	3
III.	Questions et échanges .....	4

*La séance est ouverte à 15 heures.*

## **I. Introduction du Président de la CSS**

---

*Il est procédé à un tour de table de présentation.*

Un point sur l'arrêté de composition des membres de la CSS et du bureau est effectué. Au niveau des collèges de l'Etat, et des collectivités, aucune modification n'est à apporter. Pour le collège de l'exploitant, le chef de service change. Concernant le collège des salariés, plusieurs changements devront également être effectués après une prochaine élection en interne le 1er avril 2017. Pour le collège riverains, le représentant d'UNEAL est parti à la retraite, il est remplacé par M. Aubert. M. FLEURY précise que M. ZAWIEJA, riverain, démissionne de la CSS. Il est convenu que la mairie d'Arleux nous communiquera des coordonnées pour remplacer ce riverain.

La question est de savoir si l'arrêté doit être nominatif ou si les titres et fonctions suffisent. Pour certains collèges, comme celui des riverains, les noms doivent être conservés car il s'agit ici de l'engagement d'une personne physique, pour les autres collèges, nous pouvons nommer par titre et fonction.

## **II. Bilan d'activité et environnemental de l'établissement FINAGAZ pour l'année 2016 (risques technologiques et risques chroniques)**

---

*Monsieur NAGEOTTE présente le diaporama.*

En 2016, 25 598 tonnes de GPL ont transité par le site.

Le site présente un effectif de 18 personnes. Un mouvement de personnel est à noter sur l'année 2016 : le remplacement de Marie-Pierre PERSIN (Chef de Centre) par Hervé PEIX.

### *Formations*

Tous les salariés du site ont bénéficié d'une formation ou d'un recyclage. Un total de 67 formations ont été dispensées.

### *Identification et évaluation des risques*

Une étude de danger et d'analyse des risques est en cours de finalisation. Une Commission de Suivi de Site a eu lieu le 19 avril 2016. Le Plan de Prévention des Risques Technologiques a été approuvé. Aucun arrêté préfectoral n'est à signaler sur l'année 2016.

### *Maîtrise des procédés*

L'ensemble des documents est mis à disposition des collaborateurs du site via l'interface OGMA. En 2016, 2 procédures, 7 instructions, 22 formulaires et 2 spécifications techniques ont été mis à jour.

Les installations et équipements du site ont fait l'objet de maintenances et de contrôles périodiques : 994 contrôles, dont 152 sur MMRI, ont eu lieu en 2016. Des contrôles sur le terrain sont réalisés tout au long de l'année. En outre, 13 Inspections Générales Planifiées ont permis d'identifier 9 déviations de niveau « faible », qui font l'objet d'actions correctives.

### *Investissements dédiés à la maîtrise des risques*

80 000 euros ont été investis afin d'améliorer la sécurité sur le site : 10 000 euros pour l'amélioration de l'éclairage, 10 000 euros pour l'installation d'une passerelle sur le réservoir R9 permettant de sécuriser les conditions de travail des opérateurs et 60 000 euros pour remplacer les vannes du réservoir R9, permettant sa requalification.

#### *Exercices*

Le Plan d'Opération Interne est en cours de révision et devrait être finalisé courant 2017. L'exercice annuel a été réalisé le 14 septembre 2016. Son scénario concernait une fuite enflammée sur la tuyauterie Butane. Il a eu lieu sans la mobilisation des services de pompiers.

Des exercices mensuels de sécurité ont été réalisés sur des thèmes plus précis.

#### *Incidents et accidents*

Sur l'année 2016, 5 anomalies et 1 accident ont eu lieu sur le site. L'accident est un jet de propane qui a légèrement brûlé un opérateur au cou suite à une erreur de manipulation lors du remplissage d'une bouteille.

#### *Système de Gestion de la Sécurité*

Une inspection DREAL a eu lieu le 6 juillet 2016. Cinq constats ont été effectués à propos de modifications à apporter dans les instructions de contrôle des asservissements et de la gestion des incidents.

Un audit externe a été réalisé entre le 7 et le 18 novembre 2016 sur l'ensemble du périmètre Centres et Dépôts FINAGAZ et STOGAZ. Le certificat est valable pour l'ensemble des sites, bien qu'Arleux ne fasse pas partie des sites inspectés. Le résultat global s'élève à 86,7 %, équivalant à un niveau 3.

### **III. Questions et échanges**

Madame GALLO s'enquiert de remarques particulières qui auraient pu être formulées depuis l'audit de 2015.

Monsieur NAGEOTTE lui répond qu'aucune remarque n'a été formulée.

Madame DUFLOS signale que le site d'information à destination des riverains existe toujours sous le nom TOTALGAZ, et demande à Monsieur NAGEOTTE de lui communiquer les logos nécessaires à sa mise à jour.

Il lui est répondu que ces informations seront communiquées lorsque la réorganisation, rendue nécessaire par la fusion de FINAGAZ et ANTARGAZ, sera terminée, c'est-à-dire après le 1<sup>er</sup> avril 2017.

Mme Gallo évoque la révision en cours du plan ORSEC. Un calendrier d'exercices sera probablement programmé en 2017, à ce jour il n'y a pas de précision pour le Douaisis

*La séance est levée à 15 heures 45.*

